



FICHE DE POSTE

INTITULE du POSTE

CHARGE D'ENTRETIEN D'UN ESPACE NATUREL
« Spécialisé Entretien de Sentier et Site »

<u>CATÉGORIE</u> C	<u>SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DIRECT</u> Responsable « Aménagement et Travaux »	<u>STATUT</u> Fonctionnaires en priorité (susceptible d'être pourvu par un agent contractuel)
	<u>RÉFÉRENTIEL DE MÉTIER</u> Chargé d'entretien du milieu naturel	

LOCALISATION

Siège

RÉSIDENCE ADMINISTRATIVE

Saint-Claude

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE

Chargé d'entretien du milieu naturel exécute des travaux d'entretien et d'aménagement.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Au sein du Pôle Cœur Forestier, sous l'autorité du responsable « Aménagements et Travaux », il réalise des travaux d'entretien et d'aménagement, afin de préserver l'intégrité biologique et paysagère de l'espace naturel.

Ces travaux se déroulent sur :

- le réseau de sentiers afin de le maintenir ouvert à la circulation des randonneurs ;
- les sites pour assurer un niveau de propreté ;

Ces interventions comprennent notamment :

- petites interventions (pose de signalétique, balisage, petites réparations..);
- passage régulier pour maintenir l'ouverture des sentiers et ramassage des débris;
- inventaire des ouvrages (signalétique, ponts, etc...) avec leur localisation et leur état;
- entretien des limites du parc avec les gardes moniteurs.
- entretien des espaces verts des bâtiments administratifs (Siège, Guillard et annexe de Vieux-Habitants).

Les travaux se déroulent en extérieur, en forêt, et nécessitent des déplacements à pied sur de longues distances avec du transport de matériels. Pour des raisons de sécurité, le chargé d'entretien ne travaille jamais seul.

Le chargé d'entretien d'espace naturel de l'équipe sentiers et sites peut-être amené à faire de l'entretien des limites terrestre ou maritime du parc national, des sites d'accueil du public ou d'autres interventions dans le parc organisées avec des partenaires (Communes, associations,...).

Une grande disponibilité peut être demandé en raison du caractère urgent de certaines interventions (interventions après cyclones ou fortes pluies,...).

CONDITIONS DE TRAVAIL

Bureau et atelier collectif, véhicules de service collectif, vêtements et matériels de travail, ordinateur collectif.

Pour l'exercice de ces missions, l'agent doit être vacciné contre la leptospirose.

Poste susceptible d'évoluer dans le cadre de la réorganisation de l'établissement

COMPÉTENCES REQUISES

Capacités physiques pour travailler en extérieur - Travail en équipe – Savoir gérer et conduire un chantier - Disponibilité - Autonomie sur le terrain - Sens de l'orientation - Connaissance des milieux de la faune et de flore locale – Pratique et bonne connaissance en bûcheronnage – Permis de conduire obligatoire.

COMPÉTENCES SAVOIR-FAIRE

Formation à l'entretien des espaces ruraux ou espaces verts (CAP/BEP « Aménagement du territoire »), « Entretien de l'espace rural » ou formation spécifiques similaire, ou bonne connaissance du terrain et expérience dans l'entretien des espaces naturels

COMPÉTENCES SAVOIR ÊTRE

Organisation, capacité d'initiative, autonomie, sens du contact et des relations publiques.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Lettre de motivation et curriculum vitae à envoyer **avant le 16 novembre 2018** par voie postale ou par courriel à :

Monsieur le Directeur
Parc national de la Guadeloupe
Montéran 97120 SAINT-CLAUDE

Monsieur Jean-Sébastien NICOLAS, Chef du Pôle Cœur Forestier
jean-sebastien.nicolas@guadeloupe-parcnational.fr

Monsieur Alex CHECKMAHOMED, Responsable « Travaux »
alex.checkmahomed@guadeloupe-parcnational.fr

Copie des candidatures au Service des Ressources Humaines
agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr

Date de prise de poste : **1^{er} février 2019 impérativement.**

MODE DE SÉLECTION

Pré-sélection sur dossier suivi d'un entretien avec un jury en direct ou par visioconférence.

A l'issue, un classement sera établi et chaque candidat sera informé de son positionnement.

NOTA : Les fonctionnaires candidats doivent s'assurer de l'accord de principe de leur administration sur le mode de recrutement par contrat de détachement, ainsi que sur la date de prise de poste, avant d'envoyer leur candidature. La durée du contrat est de 3 ans maximum.

CONTACTS

Monsieur Jean-Sébastien NICOLAS
Chef du Pôle Cœur Forestier
Tél. 0590 41 55 60

Monsieur Alex CHECKMAHOMED
Responsable « Travaux »
Tél. 0590 41 55 57